DG/CAT : 11/att

Joe

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°09 140 /P-RM DU 30 MAR 2009

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DU COMITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Ordonnance N°99-043/P-RM du 30 septembre 1999 régissant les Télécommunications en République du Mali, modifiée par la Loi N°01-005 du 27 février 2001 ;

Vu le Décret N°07-143/P-RM du 23 avril 2007 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Comité de Régulation des Télécommunication ;

Vu le Décret N° 07-380/P-RM du 28 septembre 2007 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret N° 07-383/P-RM du 3 octobre 2007 modifié, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu les pièces versées au dossier ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés membres du Conseil du Comité de Régulation des Télécommunications les personnes dont les noms suivent :

I- MEMBRES DESIGNES PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

- Madame **DIALLO M'Bodj SENE**, Ingénieur de la Statistique, **Présidente** ;

- Monsieur **Lassana Mouké SACKO**, fonctionnaire à la retraite ;
- Monsieur **Baba KONATE**, Ingénieur des Télécommunications ;

II- **MEMBRES DESIGNES PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :**

- Monsieur **Modibo TRAORE**, Ingénieur Gestionnaire Télécoms ;
- Monsieur **Sékou COULIBALY**, Ingénieur Radio ;

III- **MEMBRES DESIGNES PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL :**

- Madame **KEITA Gertrude Marie Elisabeth KEITA**, Ingénieur des Télécommunications;
- Monsieur **Dramane TRAORE**, Juriste.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 30 MAR 2009

Le Président de la République,

Amadou Toumani TOURE

Le Premier ministre,

Modibo SIDIBE

Le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies,

Madame DIARRA Mariam Flantié DIALLO

Le Ministre des Finances,

Abou-Bakar TRAORE